

## LES FORESTIERS INDEPENDANTS. 51

(NOTES PRELEMINAIRES.)

Selon que nous le laissons entendre dès notre livraison première, "L'ECRIN LITTERAIRE" est né avec la détermination bien arrêtée de donner son franc concours, en général, aux diverses associations de bienfaisance parmi nous implantées, et qui sont recommandables, à celle des "Forestiers Indépendants," en particulier.

Il nous paraît, en effet, que c'est faire œuvre que, tant au point de vue moral qu'au point de vue national, que de faire connaître et populariser, dans la mesure du possible, ces confraternités philanthropiques, sous les divers nom qu'elles portent, animées du plus pur esprit chrétien. Leur but principal, essentiel, est de procurer à tous et chacun de leurs membres une mutuelle assistance dans les maladies, à la mort, sous les coups de l'épreuve. Bien comprises, encouragées d'une façon éclairée, selon leur garanties et leur mérites respectifs, elles pourraient, nous n'en doutons pas, opérer un bien si grand au sein de nos sociétés, où l'esprit de fraternité, quoi qu'on en dise, pour résister à l'égoïsme envahisseur, a un pressant besoin de cette sauvegarde.

Déjà toute la Puissance du Canada, et particulièrement du Canada français, qui nous intéresse plus, ont donné asile chez eux à des associations de ce genre qui leur arrivaient de l'étranger, ou même en ont fait naître de la sève nationale, et avec une vitalité qu'on admire partout, qui marchons aujourd'hui de progrès en progrès, promettant à tous ceux qui s'y intéressent et ils se font légion, de jour en jour, promettant dis-je les plus riches et consolants résultats.

Au nombre de ses dernières, auxquelles le Canada doit ses attentions les plus fidèles, comme aux filles de son sol, se distingue la société des "Forestiers Indépendants."

Fondée à Toronto, province d'Ontario, il y a une quinzaine d'années, elle a pris, en si peu de temps, des développements magnifiques qui font augurer on ne peut mieux de l'avenir qui lui est réservé.

Les philanthropes qui jetèrent les bases de cette puissante association, prévoyant qu'elle aurait à exercer son influence salutaire et bienfaisante d'un bout à l'autre, pour ainsi dire du continent américain, ne voudraient pas permettre que son action fût circonscrite par les scrupuleuses ou chauvines exigences d'un seul pays, d'une seule race, d'une seule secte : et voilà tout le secret du caractère d'absolue indépendance qu'ils imprimèrent à leur entreprise.

Arborant fièrement un libre drapeau à l'ombre duquel toutes les aspirations peuvent se rencontrer sans apostasie, sans faiblesse même ni déshonneur encore moins, ils décidèrent que l'esprit de leur ordre serait tout bonnement l'esprit éminemment chrétien de Charité, Bienfaisance et Concorde.

La largeur de vue de ces frères séparés—en notre sainte religion catholique—leur avait permis de constater, à l'avance qu'il existe un terrain neutre où catholiques et protestants peuvent se donner la main sincèrement, sans honte et, bien au contraire, avec honneur et satisfaction, pour se prêter, au besoin, un fraternel secours. Un terrain existe, où, resserrant par le fait même leurs liaisons de citoyens d'un même pays communément aimé, ils peuvent agir librement sous l'impulsion des principes chrétiens dont les uns et les autres sont également imbus.

Et c'est sur ce terrain qu'ils vinrent spontanément se placer ne doutant point, eux qui connaissaient le généreux esprit de conciliation qui fait la gloire et la force des catholiques, dans tout ce qui ne répugne pas ouvertement à leurs sacrées croyances, ne doutant point que sur ce terrain un bon nombre de catholiques se rallieraient à eux.

L'Ordre Indépendant des Forestiers fut fondé dans ces conditions, et les justes prévisions des fondateurs furent bien vite réalisées. Gagnés par l'équité libérale qui le distingue et son caractère d'institution nationale, les catholiques y affluèrent bientôt ; y prirent leur large part de responsabilités et de bénéfices et y acquirent un degré, s'accroissant de mieux en mieux, d'une influence morale que partagent avec eux, généreusement, sans arrière pensée ni suspicion, leurs frères d'autres croyances.

Aussi, l'Ordre des Forestiers Indépendants, qui eut, une fois, à subir des censures ecclésiastiques, occultes ou ouvertes, et qu'on croyait fondées en droit, vogue-t-il maintenant vers la prospérité, en pleines eaux catholiques, débarrassé de toutes ces entraves, qu'une paternelle sollicitude a eu bien vite fait de rompre, dès que cette association, exclusivement bienfaisante, a été connue sous son véritable jour.

Aujourd'hui dans tout le Canada catholique, à titre d'association nationale, l'ordre des Forestiers Indépendants à ses coudées franches et est la bienvenue.

Mais c'est à Montréal surtout que cet arbre canadien a poussé de vigoureux rameaux. Notre intention était, dans ce premier supplément, de faire justement un rapide historique de l'essor qu'a pris l'ordre parmi nous. Les documents nécessités pour cette exquise, que nous voulons faire sommaire mais fidèle, nous manquant encore, nous en remettons la publication à un suivant numéro.

Pour cette fois, nous avons pensé être agréables et aux Forestiers et à ceux qui s'intéressent à leur œuvre si belle de charité, en leur offrant ces notes ou notions préliminaires, suivies des quelques paragraphes de renseignements que nous insérons ci-contre—rien ne parle éloquentement comme des faits et des chiffres.

A ce compte, faudrait-il confirmer par des faits de ce que nous venons d'écrire, nous serions heureux de signaler ici, un évident témoignage de la sympathie non équivoque de la Haute Cour de Québec de l'ordre,